

Action n°4 – Territoire responsable
**Faire appel à des structures d'insertion
pour l'entretien de certains espaces verts et espaces naturels**

Enjeux

Agir pour que la commune de Crolles prenne sa part pour le développement d'un territoire plus solidaire

Participer à la lutte contre les exclusions et à l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus fragilisées.

Objectifs de l'action

Participer à l'accès à l'emploi ou à la qualification de salariés accompagnés par les entreprises d'insertion.

Confier des travaux d'entretien d'espaces verts (tonte, désherbage alternatif, taille) et d'espaces naturels (débroussaillage, forestage) à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE. Ex. : Chantiers d'insertion).

Description

Déterminer des travaux spécifiques pour lesquels la commune fera appel soit à des marchés d'insertion soit à des marchés réservés pour des entreprises d'insertion, et mettre en place ces marchés :

- Entretien d'espaces verts (tonte, désherbage alternatif, taille...)

- Entretien d'espaces naturels (débroussaillage, forestage...).

Selon les besoins, d'autres types de travaux pourront également être confiés à des entreprises d'insertion.

Moyens financiers et humains

Suivi de chantiers sur masse salariale existante.

Coût de prestation : 15 000 euros par an.

Calendrier de réalisation

Dès 2011.

Indicateurs d'évaluation

Nombre et qualité des chantiers mis en place

Service pilote de l'action

CTM

Services associés à l'action

Développement social.

Partenaires concernés

Structures d'insertion.

